

# SE PREPARER A L'ENTREE EN FORMATION EN ALTERNANCE D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

## PUBLIC

Au démarrage de l'action, le bénéficiaire doit avoir le statut de demandeur d'emploi, c'est-à-dire être inscrit sur les listes de Pôle Emploi.

Durant la formation en POEC, le bénéficiaire acquiert le statut de stagiaire de la formation professionnelle et n'est pas considéré, sur cette période, comme salarié de la structure qui l'accueille en stage. Il se prépare à entrer en formation d'Accompagnant Educatif et Social

A l'issue de la POEC, l'objectif est la réussite aux épreuves de sélection et la signature d'un **contrat en alternance (professionnalisation ou apprentissage) en tant qu'Accompagnant/e Educatif et Social** et, à l'issue de la formation au DEAES un recrutement en CDI sur le métier d'Accompagnant/e Educatif et Social.

## OBJECTIFS ET MODALITES

La **POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective)** est un parcours préqualifiant :

- Préparatoire à la sélection d'entrée en formation Accompagnant/e Educatif et Social
- Préalable à un recrutement en contrat en alternance

Ce parcours, d'une durée de **378 heures** (du 18 novembre 2021 au 15 février 2022) se compose de :

- 273 heures en centre de formation
- 2 périodes de stage (105 heures) : une première période la semaine du 29 novembre au 03 décembre 2021 ; une seconde période du 10 au 23 janvier 2022

### AVANT la POEC

La MFR de Moissac, en partenariat avec Pôle Emploi et l'OPCO Santé organisent **2 réunions d'information collectives** auprès des candidats :

- Le **mercredi 15 septembre 2021** à la MFR de Moissac de 9h à 11h
- Le **mardi 5 octobre 2021** à la MFR de Moissac de 9h à 11h

### PENDANT la POEC

**Job dating : le 1<sup>er</sup> février 2022 à 15h00** (orientation contrat d'alternance)

**Epreuves de sélection** Accompagnant/e Educatif et Social : **Ecrit** : 10 février 2022 / **Oral** : 11 février 2022 (sous réserve de modification du référentiel AES par décret).

### APRES la POEC

Période de conclusion des contrats en alternance : à partir du 16 février 2022

Début de la formation en alternance Diplôme d'Etat d'Accompagnant/e Educatif et Social : semaine du 14 mars 2022.

## PROGRAMME

Cette formation a pour objectif de **se préparer à l'entrée en formation en alternance d'Accompagnant/e Educatif et Social**. Elle vise l'acquisition des connaissances et compétences de base nécessaires à l'entrée en formation. Elle est organisée autour de 4 modules :

- Module 1 : Connaissance des établissements et services sociaux et médico-sociaux (49 heures)
  - o Axe1 : Découverte du secteur sanitaire, social et médico-social, ses métiers et ses filières professionnelles.
  - o Axe 2 : Connaissance des publics accueillis et des bases de la posture professionnelle de l'AES.
- Module 2 : Accompagnement des personnes au quotidien et dans la proximité (56 heures)
  - o Axe 1 : La relation d'aide et les situations d'accompagnement.
  - o Axe 2 : Les fondamentaux de la prise en charge de la personne.
  - o Axe 3 : Participation à la vie sociale et citoyenne.
- Module 3 : Communication et travail en équipe (21 heures)
  - o Axe 1 : Communication professionnelle et relations vis-à-vis des personnes accompagnées.
  - o Axe 2 : Se situer en tant qu'Accompagnant Educatif et Social au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Module 4 : Compétences transverses
  - o Axe 1 : Validation du projet professionnel.
  - o Axe 2 : Remise à niveau des compétences clés (possibilité d'accompagnement sur le parcours CléA Formation en fonction des besoins).

Elle intègre une préparation à la sélection ainsi que la sélection à l'entrée en formation DEAES

**Modalités de formation** : présentiel (MFR) et distanciel.

## CALENDRIER

**Du 18/11/2021 au 15/02/2022**

**Incluant 2 stages**

*La semaine du 29/11/2021 (35h)*

*Les semaines du 10/01/22 et du 17/01/22 (70h)*

## CONTACTS

MFR de Moissac – 05 63 04 60 30 Pôle Emploi : Magalie FILHASTRE  
[mfr.moissac@mfr.asso.fr](mailto:mfr.moissac@mfr.asso.fr) [magalie.filhastre@pole-emploi.fr](mailto:magalie.filhastre@pole-emploi.fr)

Alexia LEYGUE – 07 66 00 92 25 OPCO Santé : Marion PAGANO  
[alexia.leygue@mfr.asso.fr](mailto:alexia.leygue@mfr.asso.fr) [marion.pagano@opco-sante.fr](mailto:marion.pagano@opco-sante.fr)